NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

66 N° 6 1939

L'apostolat de l'Assistance aux mourants aux Etats-Unis

J. CONWAY

p. 701 - 704

https://www.nrt.be/fr/articles/l-apostolat-de-l-assistance-aux-mourants-aux-etats-unis-3663

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

L' « Apostolat de l'Assistance aux mourants » aux États-Unis.

En dehors de la prière, est-il impossible de rien faire pour le salut éternel des moribonds non-catholiques qui sont dans la bonne foi et n'ont, par contre, manifesté nulle intention de se convertir ?

Tel est, dans des pays comme les Etats-Unis où les catholiques sont la minorité, le problème auquel se heurtent, quasi quotidiennement, les prêtres, les religieux et les laïques zélés. Pour ne citer qu'un exemple : une enquête récente, menée aux Etats-Unis et au Canada par une commission de la Société des Hôpitaux catholiques, montre que plus de la moitié des malades en traitement sont des non-catholiques. Ajoutons que quantité d'américains ne sont jamais entrés et n'entreront probablement jamais en contact direct avec l'Eglise catholique, et qu'on a tout lieu de croire que la majorité d'entre eux est de bonne foi.

Sans nier qu'un certain nombre ne pratique aucune religion, il reste vrai que le non-catholique moyen désire « être sauvé », surtout lorsqu'il se sent tout près de l'éternité. Un préjugé invétéré ne lui inspire que de la haine pour ce qu'il pense être l'Eglise catholique et néanmoins il désire sincèrement ce que l'Eglise seule, nous le savons, est à même de lui donner. Il va de soi que l'Eglise qu'il hait n'existe que dans son imagination ; il n'en est pas moins certain que ses idées, aussi tenaces que fausses, sur l'Eglise interdisent pratiquement au prêtre l'accès à son lit de mort. C'est par principe qu'il rejette jusqu'à la seule suggestion du Catholicisme, au point qu'en bien des cas il la prend pour une insulte formelle à son intelligence. A supposer même (supposition rarement vérifiée dans les cas dont nous parlons) qu'il possédât le niveau intellectuel suffisant pour reconnaître combien peu son préjugé est fondé en raison, et que la mort consentît au délai suffisant pour l'en convaincre, on se buterait encore, comme à un insurmontable obstacle, même en ce moment tragique, à un refus catégorique du malade de discuter la question.

Parmi ces malades, il en est — c'est en particulier le cas pour ceux dont l'éducation a plus ou moins subi l'influence d'une des multiples sectes du Protestantisme — qui se font une idée très inexacte de la justification et sont convaincus que le *repentir* des péchés, dans le sens catholique de ce terme, n'est aucunement requis pour le salut. D'autres ne sont pas baptisés, du moins, pas **validement, ou ne sont pas susceptibles de comprendre la nécessité**

du baptême. Pour ceux-ci l'unique moyen de salut consiste apparemment à faire un acte d'amour parfait de Dieu ou de contrition parfaite.

Ce fut la conscience de ce problème et le désir d'y apporter une solution pratique qui décidèrent Mgr Raphael J. Markham de Cincinnati (Ohio, U.S.A.) à fonder l'« Apostolat de L'Assistance aux mourants ». La genèse de ce mouvement, son but, ses méthodes, les motifs qui le légitiment, les résultats jusqu'ici obtenus forment la matière d'une brochure publiée par ce même ecclésiastique sous le titre « Apostolate to Assist the Dying ».

Aussi simple que pratique est la méthode proposée. Elle consiste essentiellement à mettre entre les mains du malade non-catholique *une petite carte enluminée dont ni l'aspect ni le contenu explicite ne* révèlent l'origine catholique, mais qui contient tous les actes nécessaires et suffisants pour le salut. Le texte original anglais a déjà été traduit en plusieurs langues. Voici la version française utilisée au Canada :

Je crois en un seul Dieu. Je crois que Dieu récompense les bons et punit les méchants.

Je crois qu'il y a trois personnes divines en Dieu : Dieu le Père, Dieu le Fils et Dieu le Saint-Esprit.

Je crois que Dieu le Fils s'est fait homme sans cesser d'être Dieu. Je crois qu'Il est mon Seigneur et mon Sauveur, le Rédempteur du genre humain, qu'Il est mort sur la Croix pour le salut de tous les hommes, qu'Il est mort aussi pour moi.

Je crois, sur l'autorité de Dieu, toutes les choses qu'Il a enseignées et révélées.

O mon Dieu, donnez-moi une foi forte. O mon Dieu, aidez-moi à croire avec une foi vive.

O mon Dieu, qui êtes toute Bonté et toute Miséricorde, j'espère sincèrement être sauvé. Aidez-moi à faire tout ce qui est nécessaire pour mon salut.

J'ai commis beaucoup de péchés dans ma vie, mais maintenant je m'éloigne d'eux et je les hais. Je suis triste, sincèrement triste de tous ces péchés, parce que je Vous ai offensé, mon Dieu, qui êtes toute Bonté, toute Perfection, toute Sainteté, toute Miséricorde et Amabilité, et qui êtes mort sur la Croix pour moi.

Je Vous aime, o mon Dieu, de tout mon cœur. Pardonnez-moi, je Vous en supplie, de Vous avoir offensé.

Je promets, o mon Dieu, qu'avec Votre aide je ne Vous offenserai plus jamais de nouveau.

Mon Dieu, ayez pitié de moi.

L'Imprimatur a été dûment obtenu de l'autorité ecclésiastique en même temps que la permission de ne pas le reproduire. Rien dans la carte qui soit une tentative de supercherie ; tout y convient autant aux non-catholiques bien pensants qu'aux catholiques eux-mêmes. On **s'est évertué à en rendre la présentation aussi attrayante que possi-**

ble. La profession de foi et les prières, imprimées en caractères agréables et lisibles, sont encadrées d'un motif s'inspirant de l'acanthe, thème ornemental généreusement exploité par l'architecture grecque mais dépourvu de symbolisme religieux. Le seul plaisir des yeux mérite à la carte plus qu'une lecture en diagonale, et on y regarderait à deux fois avant de la jeter. Elle a tout à fait de quoi servir de joli cadeau à offrir à un malade.

L'acte d'attrition a été omis à dessein, en vue de concentrer toute l'attention sur l'acte de contrition parfaite sur lequel en bien des cas doit se limiter l'effort de l'apostolat.

On a émis la suggestion de rédiger pour les juifs et les païens une formule spéciale omettant la mention de la Trinité et de l'Incarnation. Cependant, l'apostolat des mourants, sans ignorer le désaccord des théologiens sur la nécessité pour le salut de la foi explicite en ces deux mystères, a jugé qu'une pareille rédaction serait à tout le moins une tromperie et pourrait occasionner un tort énorme.

La petite carte commença par n'être destinée qu'à l'usage privé. Mais un exemplaire vint un jour à tomber sous les yeux de son Exc. Mgr John T. McNicholas, Archevêque de Cincinnati. Entrevoyant les possibilités ainsi ouvertes et mesurant l'urgent besoin où l'on était de s'attaquer au problème précisément de cette manière, il fit envoyer à tous les hôpitaux catholiques d'Amérique et au clergé de son archidiocèse une circulaire recommandant ce procédé et contenant un modèle de la carte.

Les résultats ont été des plus heureux et au delà de toute attente. On nous certifie qu'un très grand nombre de non-catholiques, gardant au cœur leur haine pour cette Eglise qui n'est qu'une création de leur imagination, sont morts en murmurant en toute ferveur et sincérité la « prière catholique acceptable pour des non-catholiques ».

Son Exc. Mgr Wade, des îles Salomon, déclare que la carte est d'un usage presque général chez les prêtres et les religieux de sa Mission lorsqu'ils ont à préparer au baptême un païen mourant. Chose plus étrange, des ministres luthériens ont traduit la formule en allemand, en suédois, en norvégien à l'usage de leurs hôpitaux ; de leur côté certains pasteurs protestants l'emploient telle quelle pour leurs offices religieux et l'administration des malades et des mourants. Impuissants à donner à leurs fidèles les consolations de la seule vraie Eglise, ils ne peuvent rien faire de mieux que de les aider à produire les différents actes suggérés par la carte. Rappelons en effet que cet « Apostolat » s'adresse uniquement à l'hérétique matériel, au non-catholique de bonne foi auquel il est inutile ou même impossible de proposer l'entrée dans l'Eglise. Ainsi donc, ces pasteurs protestants rendent à cette catégorie de malades à peu près **le même service que pourrait leur rendre un prêtre catholique.**

Cet « Apostolat » ne cherche en aucune façon à dissimuler cette vérité que l'Eglise catholique est la voie régulière du salut, et que quiconque la tient pour la véritable Eglise tombe sous l'obligation grave d'y entrer. Il n'a donc pas la moindre prétention de fournir un « Ersatz » de la conversion. Pareille tentative serait le négation même de l'hypothèse qui est à la base de l'« Apostolat », son objectif direct étant d'atteindre ceux-là seulement qui, en raison de leur éducation, de malentendus et de préjugés, ne sont pas en état de donner une adhésion *explicite* à la foi catholique.

Pourtant quoique la conversion soit en dehors de ses visées, celle-ci en fut plus d'une fois le consolant contre-coup.

En outre, ces cartes ont été trouvées d'un très précieux appoint dans la préparation régulière d'un converti. Pourvu qu'il soit bien disposé et qu'il désire sincèrement entrer dans l'Eglise, la récitation convaincue et fervente de la prière proposée sera, presque toujours, un acte de contrition parfaite. Dans ce cas, le prêtre aura le grand avantage d'instruire une personne jouissant de l'état de grâce et qui sera sauvée si elle vient à mourir avant d'avoir pu être baptisée.

Enfin, ces cartes peuvent être utilisées avec profit par certains catholiques qui peut-être se soucient assez peu de faire des actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition parfaite.

Que répond l'« Apostolat », à ceux qui craindraient, dans la méthode employée, un compromis avec l'hérésie ? Il fait remarquer que les actes suggérés par la carte sont précisément ceux que tout catholique, prêtre, religieux ou laïque, doit en conscience essayer d'obtenir d'un moribond non-catholique qui est de bonne foi, mais se refuse, par suite d'une ignorance invincible ou de préjugés, à entrer dans l'Eglise. C'est l'enseignement commun de l'Eglise qu'une telle personne, baptisée ou non, fait, en s'appropriant les actes que la carte lui propose, tout ce qui est nécessaire à sa justification. Si elle n'est pas baptisée, on suppose, bien entendu, qu'elle ignore la nécessité du baptême. Dans ce cas, l'acte de contrition parfaite ou de parfait amour implique pour elle le baptême de désir. Est-elle baptisée, le prêtre pourra, sous réserve de certaines conditions et après la préparation indiquée, lui donner secrètement une absolution conditionnelle (1).

Bref, « l'Apostolat » cherche à mettre ces moribonds sur le chemin de la vie éternelle en excitant en eux le désir sincère de faire tout ce que Dieu demande pour qu'ils soient dans l'âme de l'Eglise, en obtenant pour eux cette foi, cette espérance et cette charité, nées de la grâce, qui de soi sont catholiques et qui seules ouvrent le ciel.

J. CONWAY, S. I.

(1) Cfr Génicot-Salsmans, Theologia Moralis, 13e éd. 1936, II, n. 298.